

Universités:

M. Church demande quels règlements ont été adoptés par le gouvernement canadien relativement à l'inscription des aubains ennemis dans nos—, 85.

V

Vanier, Georges P.:

M. Pouliot demande copie des arrêtés en conseil relatifs à la nomination du major-général— comme ministre à Londres, 191; dépôt, 242.

Vente coopérative des produits agricoles:

Rapport des accords conclus en vertu de la loi de 1939 sur la— au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1942, (versions française et anglaise), 16.

Verner:

M. Hurtubise demande quelle mesure prend le gouvernement à l'égard de la crèmerie de—, Ont., 407; dépôt, 524.

Vichy:

Copie de la correspondance concernant le statut de la Légation française à la suite du retrait de la reconnaissance, par le Canada, du gouvernement français à—, 34.

Voies et Moyens:

Motion portant que la Chambre se formera aujourd'hui même pour examiner les— de prélever les subsides nécessaires à Sa Majesté, 101.

Motion portant que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil, (discours du budget), 120, 140, 142; amendement de M. Blackmore, 142; sous-amendement de M. Coldwell, 143; décision de l'Orateur sur la limite de temps du discours de M. Coldwell, 143; débat sur le sous-amendement, 147, 152, 153, 162, 171, 175, 178, 185, 188, 192, 197, 198; le sous-amendement est rejeté après vote, 99; l'amendement est rejeté après vote, 200; la motion principale est adoptée après vote, 200.

La Chambre se forme en comité des—, 201, 204, (budget principal intérimaire); 239 (budget supplémentaire additionnel, 1942-43); 262, 279; budget principal intérimaire, 361; budget principal supplémentaire, 715; motion portant que la Chambre se forme en comité des—, 246, 247, 248, 250, 258, 279, 282, 285, 289, 308, 715.

Résolutions adoptées en comité des—, 204, 293, 308, 715.

Résolutions du comité des— rapportées et adoptées en 2ème lecture, 204, 309, 715.

Votes:

24, 79, 94, 95, 100, 114, 137, 199, 200, 201, 221, 323, 334, 335, 356, 371, 419, 569, 583, 631.

Voyages:

M. Church demande si l'on abrogera le règlement relatif à la limite des— en autobus en tant qu'il s'applique aux soldats, 85; dépôt, 124.